



# ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Affaire suivie par Benoit CLAIR

Pôle établissements et vie scolaire

Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne

Tél : 03 80 44 86 82

Mél : vie.scolaire@ac-dijon.fr

### Arrêté

Le recteur de l'académie de Dijon

Le recteur de l'académie de Dijon,

- VU les articles D.511-63 à D.511-73 et R.421-42 à R.421-45 du code de l'éducation ;
- VU l'arrêté du 18 mars 2002 fixant les modalités d'élections des représentants des lycéens au conseil académique de la vie lycéenne ;
- VU la circulaire n°2002-065 du 28 mars 2002 relative à l'organisation des élections des représentants des lycéens au conseil académique de la vie lycéenne ;
- VU la circulaire n°2018-098 du 20 août 2018 sur la composition et le fonctionnement des instances de la vie lycéenne.

### -ARRETE-

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Le conseil académique de la vie lycéenne est composé comme suit :

- Représentants de l'administration, des personnels, des collectivités, des parents d'élèves pour l'année scolaire 2023-2024 :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Pierre N'GAHANE Recteur de l'académie de Dijon Président	Madame Caroline VAYROU Secrétaire générale de l'académie de Dijon
Monsieur David MULLER Inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale de la Côte d'Or	Madame Pascale NIQUET-PETIPAS Inspectrice d'académie - directrice académique des services de l'éducation nationale de la Nièvre
Madame Liliane MENISSIER Inspectrice d'académie - directrice académique des services de l'éducation nationale de la Saône-et-Loire	Monsieur Jean-Baptiste LEPETZ Inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale de la Saône-et-Loire
Monsieur Frédéric BATLLE Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional établissements et vie scolaire	Madame Catherine MOURRAL Inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale établissements et vie scolaire
Monsieur Christophe BOURSE Conseiller technique établissements et vie scolaire	Monsieur Jérôme NAIME Principal – Collège Jean-Philippe Rameau DIJON
Monsieur Benoit CLAIR Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne	Madame Christelle LAMY Chargée de mission « Carré régalien »
Madame Carole PONIEWIERA Principale – Collège Paul Fort IS SUR TILLE	Monsieur Abdelbasset LOUALI Principal – Collège Le Chapitre CHENOVE
Madame Sandra BRUCHOT Proviseure adjointe – Lycée Gustave Eiffel DIJON	-

Madame Isabelle DESCOURVIERES Conseillère principale d'éducation – Lycée Prieur de la Côte d'Or AUXONNE	-
Monsieur Rudy GODEFROY Conseillère principale d'éducation – Collège Mercusot SOMBERNON	Madame Valérie FOVIAUX Conseillère principale d'éducation – Lycée Les Marcs d'Or DIJON
Madame Océane CHARRET-GODARD Vice-présidente du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté	-
Madame Gabrielle LECLERE Représentant parents d'élèves FCPE	Madame Isabel AMIS Représentant parents d'élèves FCPE
Monsieur Bruno ECARD représentant parents d'élèves PEEP	Monsieur Marc CASAGRANDE représentant parents d'élèves PEEP
Madame Sophie MORLAIX Vice-présidente en charge des licences et masters	-
Madame Saleha VIGREUX-BENICHOU Professeure d'Histoire-Géographie Lycée Montchapet DIJON	Madame Christine OZIER Professeure documentaliste – Lycée Charles de Gaulle DIJON
Monsieur Xavier COLEY Représentant l'AROEVEN de DIJON	Madame Myriam MARCHAL Représentant l'AROEVEN de DIJON

- Représentants des lycéens des lycées, lycées professionnels et établissements régionaux d'enseignement adapté pour l'année scolaire 2023-2024 :

Circonscription	Titulaire	Etablissement	Suppléant 1	Etablissement	Suppléant 2	Etablissement
<b>Lycées réseau Chalon sur Saône</b>	HAKKAR Rayan	Lycée Hilaire de Chardonnet CHALON SUR SAONE				
	BOURGOIS Philomène	Lycée Hilaire de Chardonnet CHALON SUR SAONE				
<b>Lycées réseau Dijon 1, 2 et 3</b>	CRIAUD Paul	Lycée Jean-Marc Boivin CHEVIGNY ST SAUVEUR				
	LECLERC Shelyna	Lycée Jean-Marc Boivin CHEVIGNY ST SAUVEUR	MARIN Sienna	Lycée Jean-Marc Boivin CHEVIGNY ST SAUVEUR		
<b>Lycées réseau Dijon 1, 2 et 3</b>	KUMAGAI Kiyomasa	Lycée Charles de Gaulle DIJON	FRISON Marius	Lycée Le Castel DIJON		
	NZABANITA MAHIRWE Eliane	Lycée Charles de Gaulle DIJON	SAUGIER Louison	Lycée Charles de Gaulle DIJON		
<b>Lycées réseau Sénois Centre Yonne</b>	BOE Guillaume	Lycée Louis Davier JOIGNY	BENBETKA Youçef	Lycée Louis Davier JOIGNY		
	SAATCI Busra	Lycée Louis Davier JOIGNY	BELAZZOUG Kinda	Lycée Louis Davier JOIGNY		
<b>Lycées réseau Auxerre Puisaye Avallon Tonnerrois</b>	FRECHOT Dorian	Lycée Chevalier d'Eon TONNERRE	PAUTET Milo	Lycée Chevalier d'Eon TONNERRE		
	GALLOIS Maélie	Lycée Chevalier d'Eon TONNERRE	VILAIN Lou-Ann	Lycée Chevalier d'Eon TONNERRE	GARNIER-DELONGEVILLE Perline	Lycée Chevalier d'Eon TONNERRE
<b>Lycées réseaux Autun - Montceau - Le Creusot - Louhans - Tournus - Mâcon - Charollais</b>	DIRY Maxence	Lycée Camille Claudel DIGOIN	MEUX Dylan	Lycée Vincenot LOUHANS		
	JOLY Célya	Lycée Vincenot LOUHANS	VILCHES-SENTUBERY Marilou	Lycée Camille Claudel DIGOIN		

<b>Lycées réseaux Autun - Montceau - Le Creusot - Louhans - Tournus - Mâcon - Charollais</b>	BORGEOT Noa	Lycée Lamartine MACON	MARTINS Samuel	Lycée Lamartine MACON		
	PARADIS Jade	Lycée Lamartine MACON		Lycée Lamartine MACON		
<b>Lycées réseau Val de Loire nord et sud Morvan</b>	SOMKHISHVILI Luka	Lycée Jules Renard NEVERS				
	DACONCEICAO- COLLEDEBOEUF Manon	Lycée Raoul Follereau NEVERS				
<b>Lycées réseau Val de Loire nord et sud Morvan</b>	BALLE Baptiste	Lycée Alain Colas NEVERS	PISTOIA Nolan	Lycée Alain Colas NEVERS		
	DIOLLOT Laure	Lycée Maurice Genevoix DECIZE				
<b>Lycées Beaune Haute Côte d'Or</b>	PICHON Andy	Lycée Désiré Nisard CHATILLON SUR SEINE				
	MAZUE Adèle	Lycée Clos Maire BEAUNE	MAURICE- BEAUVAIS Mélodie	Lycée Clos Maire BEAUNE		
<b>Lycées professionnels</b>	PETIT Yann	LP Jean Rostand NEVERS				
	DREZET Elisa	LP Jean Rostand NEVERS				
<b>Lycées professionnels</b>	NUGUES Yoann	LP Pierre Bérégovoy FOURCHAMBAULT				
	RAULET Océane	LP Pierre Bérégovoy FOURCHAMBAULT	PEUVREL Stacy	LP Jean Rostand NEVERS		

**ARTICLE 2 :** La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 25 octobre 2023

Pierre N'GATHANE



